

# Bouv'Échos

Le bulletin municipal de la commune de BOUVIGNIES



## SOMMAIRE

Informations Municipales p 2

Culture p 13

Agenda p 13

Prévention p 13

Environnement p 14

Vivre ensemble p 15

Solidarité p 17

Ecoles p 18

Associations p 20

Tribune politique p 23

A votre service p 24

**Monsieur PRADALIER,  
Maire de BOUVIGNIES et  
le Conseil Municipal vous  
souhaitent d'excellentes  
vacances.**





## VOTRE MAIRIE

### Contact

Mairie de BOUVIGNIES  
295, rue de la Place  
59870 BOUVIGNIES  
Tel. 03 27 91 20 13

### Heures d'ouverture

de 9h à 12h du lundi au vendredi



Retrouvez les infos de  
votre mairie sur votre  
smartphone avec l'appli  
PanneauPocket.



## Edito



Madame, Monsieur, Chers bouvigniens,

Dans cet édito, je souhaite revenir sur deux dossiers importants en cours :

Tout d'abord, le Béguinage. Il a été initié par notre commune en partenariat avec l'EPF (Etablissement Public Foncier) et le CAUE (Cabinet d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Le groupe TISSERIN a été retenu. Il travaille sur un projet de 8 logements PSLA (dispositif d'accession à la propriété), 15 logements locatifs en béguinage et 6 logements inclusifs via une maison mitoyenne qui est entrée dans l'opération dans un second temps.

Aujourd'hui, des fouilles archéologiques doivent être réalisées afin que le constructeur retenu puisse enfin déposer le permis de construire. En raison des priorités des services de l'État (Canal Seine Nord, Port autonome de Dunkerque...), aucune échéance ne peut nous être donnée actuellement... J'ai donc saisi Monsieur le Sous-Préfet qui va intervenir auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour que ces fouilles soient enfin programmées.

Un autre dossier en cours est celui de la Ferme de la rue Neuve.

Une réunion publique a eu lieu en mars. Il s'agissait de présenter aux bouvigniens l'étude pré-opérationnelle en cours avec nos différents partenaires : EPF, CAUE, Parc Naturel, CCPC, DDTM.

Je tiens à remercier les nombreux participants et la qualité des échanges. Il y avait plus de 100 personnes ! De nombreuses idées ont émergé. Elles seront approfondies lors des prochaines réunions avec la population.

Nous souhaitons prochainement lancer une concession d'aménagement dans le but de permettre une réalisation qualitative qui maintiendra le caractère rural de BOUVIGNIES.

Ce projet vise à accueillir des nouveaux ménages. Il proposera aussi des solutions pour nos aînés qui le souhaitent. Il assurera une mixité sociale et intergénérationnelle. Une crèche pourrait également être utile pour notre population. Le projet intégrera aussi une zone artisanale dans la partie "grange". Celle-ci sera développée en partenariat avec notre intercommunalité, car elle possède déjà cette compétence.

Notre préoccupation est de maintenir notre population aux alentours de 1 600 habitants et de nous inscrire dans une trajectoire de limitation de l'artificialisation des sols (loi ZAN). Le plan local d'urbanisme de notre commune était déjà très qualitatif sur les prescriptions architecturales. Nous voulons préserver notre patrimoine.



Nous travaillons aussi dans une démarche de démocratie participative, avec des bouvigniens volontaires. Les prochaines réunions avec ces derniers alimenteront notre réflexion.

Enfin, les vacances d'été arrivent. J'espère qu'une météo plus agréable permettra à nos enfants de profiter de nos nouvelles infrastructures au Manoir. L'aire de jeux, le city-stade, le terrain de pétanque sont désormais ouverts. Profitez en bien. A découvrir dans les pages suivantes...

Pour que chacun puisse bien vivre à BOUVIGNIES, tout simplement.

Bonne saison estivale !

Frédéric PRADALIER  
Maire de BOUVIGNIES

## Prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire

Vous souhaitez rencontrer Monsieur PRADALIER, Maire de BOUVIGNIES (ou un de ses adjoints) ? Il suffit de prendre rendez-vous en mairie (03 27 91 20 13).

## Mise à disposition de terrains à cultiver pour les habitants de Bouvignies.

Pendant la période COVID, plusieurs personnes à la recherche d'un terrain à cultiver s'étaient manifestées auprès d'élus.

Grâce à la gentillesse et la compréhension d'un propriétaire de Bouvignies, un terrain de 36 ares a été mis à la disposition de la commune.

Après avoir soumis cette proposition aux membres du conseil, bien que certains n'en voyaient pas l'intérêt, la majorité a décidé de mettre en œuvre ce projet.

Nous avons délimité 13 parcelles d'environ 150 m<sup>2</sup> et un espace de stationnement de part et d'autre.

Nous pensons que ce projet amènera de la convivialité et que les jardiniers pourront partager leurs connaissances.

Il reste 3 parcelles disponibles.

Bonnes récoltes à tous !



### Bouv'Echos

**Responsable de publication :** Frédéric PRADALIER, Maire

**Conception et impression :** Mairie de BOUVIGNIES

**Tirage :** 650 exemplaires

**Droit d'auteur - Copyright :** L'ensemble de cette publication relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle. Tous les droits de reproduction sont réservés. Toute extraction et/ou reproduction d'une partie substantielle des informations est interdite sans l'autorisation expresse et préalable de la commune de Bouvignies. Toutefois, l'extraction et la reproduction des textes de cette publication sur support papier est autorisée pour un usage exclusivement interne, pour les seuls besoins propres de l'utilisateur et à la condition de mentionner de façon claire et précise la source.

**CONTENU :** Les informations contenues dans cette publication sont présentes à titre purement informatif et sont non contractuelles. La commune de Bouvignies ne saurait être tenue responsable pour toute erreur ou omission dans les textes et illustrations.

## Aménagements du Manoir

Les travaux au parc du Manoir démarrés mi-mars sont quasi terminés. Les bouvigniens peuvent désormais profiter de ces nouveaux équipements.

Montant total : 336 414,12 € TTC

Subventions sollicitées :

- Département ADVB : 134 099 €
- Région FAPL : 15 000 €
- Région EASL : 50 000 €
- Ligue de tennis : 12 000 €
- Agence Nationale du Sport : 12 366,28 €

### City-stade

- de 25 m x 13 m,
- en résine acrylique sur enrobé.
- 2 frontons avec buts combinés Hand/Foot
- 2 paniers de basket avec panneaux face à face à l'intérieur du Multisports
- 2 poteaux de volley amovibles
- 4 minibuts brésiliens incorporés dans les palissades latérales
- 1 accès PMR sur un des frontons
- 2 bancs assis-debout



### Aire de jeux

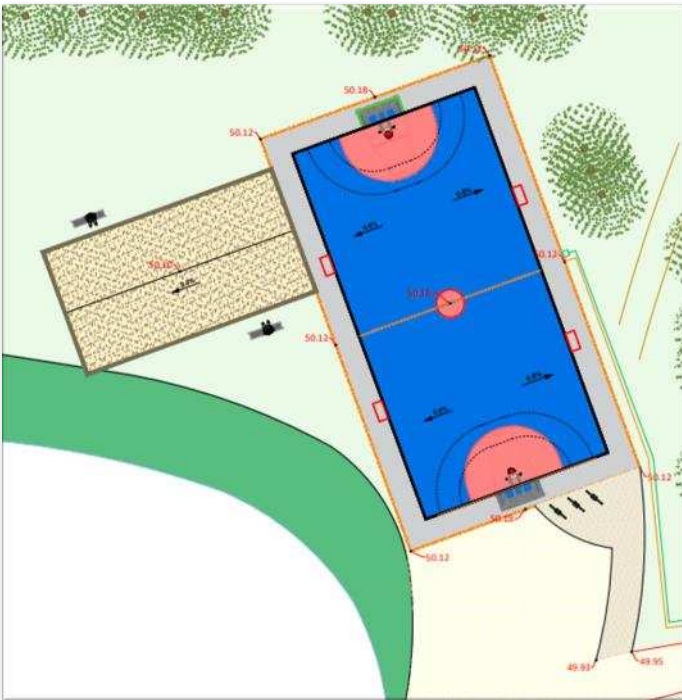
Tracteur multi-activités, avec des jeux compacts, mais très complets et offrant près de 13 activités ludiques aux enfants de plus de 3 ans.

Pyramide de cordes à grimper, accessible dès 3 ans, qui forme la motricité, l'agilité, l'équilibre, la coordination, et qui développe le courage, la confiance et le partage.

Design et ludiques, quelques boules et demi-boules en caoutchouc, demandées par le Conseil des Enfants, viennent compléter l'aire de jeux, tout en s'inscrivant dans l'environnement grâce à leur forme douce et arrondie.







## Nouveau terrain de pétanque

Le nouveau terrain de pétanque en gravillons permet de jouer en long ou en large.



## Scène naturelle

Elle est aménagée pour les fêtes des écoles, centre aéré et tout autre évènement associatif ou communal.



## Courts de tennis rénovés

Les terrains de tennis sont en phase finale de rénovation. Disponibles mi-juillet, ils sont entourés de nouvelles clôtures rigides. L'accès se fera par 2 portillons avec digicode électrique.

## Un site aménagé et préservé

Des bancs et des poubelles ont été disposés autour de ces nouveaux équipements.

Les plantations seront finalisées à l'automne.

De nouveaux mats d'éclairage ont été ajoutés pour sécuriser le trajet des personnes qui traversent le parc.

La vidéo surveillance sera installée prochainement.

Une barrière interdit l'accès aux véhicules.

Tous les équipements seront vérifiés annuellement par un cabinet de contrôle extérieur.

L'écrin de verdure du Manoir est préservé et conserve son authenticité.

La municipalité remercie le Conseil d'enfants pour son aide précieuse à la réalisation de ce projet ainsi que tous ceux qui ont participé au sondage.





## Inauguration du cabinet médical

C'est en présence de nombreux élus et habitants que votre municipalité a inauguré le cabinet médical ce samedi 15 juin.

Voilà un investissement très important pour éviter que BOUVIGNIES devienne un désert médical.

En effet, notre petite commune accueille désormais deux médecins généralistes, un psychiatre et quatre infirmières.





## Conseil d'enfants

### Rencontre des conseils d'enfants

Cette rencontre était organisée le mercredi 10 avril, au Pacbo, à Orchies.

Encadrés par vos élus, les petits bouvigniens du conseil d'enfants, ont pu échanger avec d'autres enfants élus.



Ils ont aussi bénéficié d'un témoignage de l'association Warrior Enguerrand sur les cancers pédiatriques. La recherche avance à « petits pas » mais a besoin de fonds ! Les conseils qui le souhaitent pourront réaliser des actions au niveau de leur commune...

Les "CMJ AWARDS" ont ensuite récompensé des initiatives des conseils qui ont concouru sur les thèmes de la solidarité, la culture et l'environnement.

L'après-midi s'est terminé par un goûter et un chant commun sur le harcèlement avec le langage des signes (HOSHI « mauvais rêve »).

Une bien belle rencontre à renouveler !

### Visite du chantier pour le conseil d'enfants

Le samedi 13 avril, les jeunes élus ont pu profiter des explications de Monsieur le Maire, lors d'une visite du chantier de construction du City stade et de l'aire de jeux au Manoir, ainsi que des



aménagements qu'ils ont souhaités sur la place de notre commune.

Un échange avec les représentants des petits bouvigniens très intéressant.

## Budget 2024

Le Budget Primitif voté en mars est un prévisionnel des dépenses et recettes de l'année. Ce budget présente une section de fonctionnement et une section d'investissement et doit être IMPÉRATIVEMENT voté en équilibre. En cours d'année, le Conseil Municipal peut adopter des décisions modificatives sur ces prévisions.

Le résultat de l'exercice figure au compte administratif voté l'année suivante et fait apparaître les dépenses et recettes réelles pour chaque section.

Voici quelques grandes lignes du Budget Primitif 2023 avec ses décisions modificatives (Prévisions), le Compte Administratif 2023 (résultat) et les prévisions inscrites au budget primitif 2024.

Ces documents sont consultables dans leur intégralité, en mairie, par tout administré.

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	Budget Primitif 2023 + Décisions modificatives	Compte Administratif 2023	Budget Primitif 2024
<b>DEPENSES</b>			
<b>CHARGES A CARACTÈRE GENERAL</b> eau, énergie, entretien bâtiments, transports et entrées piscine, affranchissement, repas de cantine, taxes foncières, fournitures scolaires, assurance communale et véhicules...	356 874.36	302 946.38	402 083.76
<b>CHARGES DE PERSONNEL, FRAIS ASSIMILES</b>	427 517.68	422 001.11	452 240.23
<b>ATTÉNUATIONS DE PRODUITS</b> versement compensation CCPC	54 020.53	53 920.53	53 920.53
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b> Indemnité des élus, subventions aux associations, service incendie...	147 968.06	143 696.54	158 357.95
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b> Intérêts des emprunts	17 948.32	17 833.06	15 307.41
<b>RECETTES</b>			
<b>PRODUITS SERVICES DOMAINES ET VENTES DIVERS</b> Repas de cantine, garderie, concessions cimetière	87 000.00	87 753.85	98 000.00
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	535 207.00	554 936.43	574 787.43
<b>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b> Aides de l'État	473 999.29	469 092.63	341 024.00
<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b> Locations cabinets médicaux, salles, meublés	35 120.00	48 429.93	41 630.00





<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Budget Primitif 2023 + Décisions modificatives</b>	<b>Compte Administratif 2023</b>	<b>Budget Primitif 2024</b>
<b>DÉPENSES</b>			
<b>DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS</b> Achat de terrain pour extension du cimetière et aménagement, achat de mobiliers et de matériel, cabinet médical, travaux sur les bâtiments, travaux de voirie, city stade/aire de jeux /terrain de tennis, achat d'un tracteur ...	561 568.93	453 464.73	570 864.11
<b>DÉPENSES FINANCIÈRES</b> Remboursement capital des emprunts	335 084.12	335 084.12	44 461.27
<b>RECETTES</b>			
<b>RECETTES D'ÉQUIPEMENT</b> Subventions de l'État, la Région, le Département, la CCPC sur les dépenses d'équipements	375 444.09	360 675.91	91 939.77
<b>DOTATIONS ET FONDS DIVERS</b> Récupération TVA, taxe d'aménagement...	95156.37	65883.57	118 503.27
<b>EMPRUNTS</b>			73 000.00
<b>FONDS PROPRES DE LA COMMUNE</b>	381 149.03	381 149.03	448 968.15

Comme on peut le constater, au budget primitif, nous surestimons les prévisions en dépenses et nous les sous-estimons en recettes dans la section de fonctionnement.

L'achat d'un tracteur pour les services techniques était devenu nécessaire car celui que nous avions avait plus de 25 ans. Les réparations commençaient à devenir couteuses et les pièces rares. Nous voulons apporter à Pascal et Freddy, les moyens de travailler en toute sécurité, dans de bonnes conditions et le plus efficacement possible. Le tracteur sert à tondre les espaces verts (très importants avec le Manoir), à évacuer et transporter gravats et autres, parfois à saler et déneiger les routes... Ce nouveau matériel plus performant nous évite aussi de recruter un agent technique supplémentaire et donc, nous permet de ne pas augmenter nos charges de personnel. Délai d'amortissement du tracteur : cinq ans.

La commune a contracté des prêts pour le city-stade, l'aire de jeux et les terrains de tennis :

Le premier est un prêt-relai sur 24 mois de 207 400 € pour l'avance des subventions obtenues et la récupération de TVA. En effet, le solde des subventions est versé, une fois les travaux achevés et toutes les factures correspondantes payées, la T.V.A est récupérée à hauteur de 16,404 % deux ans après le paiement des factures. Ce prêt-relai sera remboursé au fur et à mesure du versement des subventions et récupération de TVA, sur un délai maxi de 24 mois. Cette démarche garantira

ainsi notre ligne de trésorerie.

Le second prêt est un emprunt de 73 000 € qui sera remboursé en 10 ans. Effectivement, le plan de financement présenté pour la demande de subvention Aide Départementale Villages et Bourgs voté le 28 mars 2023 précisait un financement de la commune à hauteur de 107 280,06 € (dont 53 640,03 € de TVA). Hélas la subvention Fonds d'Appui aux Projets Locaux des communes rurales sollicitée à hauteur de 80 460,04 € a été octroyée pour 15 000 €.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, la dette représentera 345 € par habitant. Pour comparer : en 2022, en France, l'encours de dette de l'ensemble des communes s'élève à 1 043,40 € par habitant en moyenne (source : observatoire-des-territoires.gouv.fr).

Les dotations, participations et subventions s'égrènent au fil des ans. Nous souhaitons apporter un cadre de vie agréable aux Bouvigniens et comme toutes les communes, le recours à l'emprunt est nécessaire si nous voulons financer les dépenses d'équipements et conserver une fiscalité maîtrisée.



## Commémoration du 8 mai

Pour cette commémoration, Monsieur le Maire a rappelé que la victoire, si heureuse fut-elle, n'a jamais effacé ni la guerre, ni ses ravages, ni ses morts.

79 ans après, réunis devant notre monument, nous leur rendons le même hommage. Cela va des efforts héroïques de ceux de 40, aux victimes civiles, en passant par toutes celles de la déportation et de la libération...

Ce sacrifice a abouti ensuite à une ambition politique partagée par toutes les forces de la libération, menée par une ambition sociale et économique.

Cette mémoire collective est aujourd'hui autant un héritage qu'une leçon.

Des élèves de l'école Pigeon Vole ont lu un joli texte (dont l'auteur souhaite rester anonyme). Voir ci contre.

Monsieur le Maire a enfin remercié tous ceux qui ont participé à cette commémoration : le public, les anciens combattants, la Lyre Coutichoise, la Chorale "Chante Bouvignies", les enfants, les enseignants, Mme VANDERSIPPE, directrice de l'école Pigeon Vole, Aimé pour la sonorisation et les élus de la commune.



Dans les tourments de la guerre, où règnent les affres,  
L'horreur se dévoile, dans l'ombre des tranchées.  
Les soldats vaillants, au cœur empli de fièvre,  
Affrontent les épreuves avec bravoure ancrée.

Les champs de bataille, témoins de tant de vies,  
Résonnent des cris et des pleurs déchirants.  
Les canons grondent, répandant la folie,  
Détruisant tout sur leur passage, implacablement.

Mais au-delà des combats, une lueur d'espoir,  
Brille dans le regard de ceux qui résistent.  
La fraternité s'élève, tel un chant victorieux,  
Unissant les âmes, malgré la douleur persistante.

Dans l'adversité, l'humanité se dévoile,  
La compassion s'élève au-dessus de la haine.  
Les guerriers, forgés par le feu des batailles,  
Portent en eux l'espoir d'une paix sereine.

Que chaque balle tirée soit un rappel amer,  
De la nécessité de trouver des voies pacifiques.  
Et que ce poème, témoignage amer de la guerre,  
Inspire un monde où règne l'amour authentique.

Que les cicatrices du passé guident nos pas,  
Vers un avenir où règne l'harmonie retrouvée.  
Et que le chant de la guerre se taise à jamais,  
Pour que l'amour et la paix soient célébrés.



## Braderie et forum des assos : un franc succès !

C'est sous le soleil que ce dimanche 5 mai, de nombreux visiteurs ont pu profiter de la sympathique braderie organisée par le Comité des Fêtes.

Le forum des associations était, quant à lui, organisé par votre mairie. Cette manifestation a pour but de mieux faire connaître toutes les associations bouvigniennes qui le souhaitent. Cet objectif a donc été parfaitement atteint !

Pour l'occasion, une tombola gratuite était organisée.



La municipalité remercie le Comité des Fêtes, ainsi que les nombreux bénévoles des associations présentes.



## Remise des diplômes du travail et de la famille

Monsieur le Maire a rappelé lors de cette cérémonie, ce mercredi 1<sup>er</sup> mai, que le travail est une valeur fondamentale qui permet l'épanouissement de la personne et lui confère un statut social. Celui qui se retrouve sans emploi est souvent confronté à une des épreuves les plus difficiles qu'il puisse connaître.

Il a ensuite adressé ses chaleureuses félicitations à chaque récipiendaire :

### Échelon VERMEIL (30 années de service) :

Madame Christine DEPLECHIN

Madame Jeanne LOUTTE (+ échelon ARGENT)

### Échelon ARGENT (20 années de service)

Monsieur Vincent THERET

Madame Élodie THERET



### Médaille de l'Enfance et des Familles

Monsieur le Maire a ensuite remis à Madame PRESSE Sabine, le diplôme de la Médaille de l'Enfance et des Familles afin de rendre hommage à son mérite et de lui témoigner la reconnaissance de la Nation.

Cette cérémonie s'est ensuite terminée autour du verre de l'amitié.

## Conditions climatiques exceptionnelles et trait d'humour

Depuis quelques mois, nous sommes confrontés à des conditions climatiques exceptionnelles. Elles ont provoqué des inondations catastrophiques dans le Pas-de-Calais. Chez nous, elles ont perturbé beaucoup de choses comme le chantier du Manoir, les activités agricoles, les entraînements et les rencontres du club de foot... Ainsi, on a enregistré dans notre commune 118 l/m<sup>2</sup> en octobre dernier, 107 en novembre, 93 en décembre... 132 en février... 114 en mai... La moyenne habituelle est de 66 l/m<sup>2</sup> par mois (environ 800 l/m<sup>2</sup> par an). Pire, le cumul sur une seule journée a pu être très élevé (24 l en 24 heures le mardi 18 juin).

La commune de BOUVIGNIES est située sur d'anciens marécages autrefois asséchés par les moines de l'abbaye de MARCHIENNES. Le sol est donc très logiquement de nature imperméable. L'eau a tendance à stagner pour s'infiltrer ensuite lentement.

Cette année, nous avons dû interdire l'usage du terrain de football à plusieurs reprises afin de préserver la pelouse et éviter qu'elle ne soit purement et simplement labourée par les crampons.

Toutefois, à la demande du club, nous étudierons sur le budget 2025 s'il est possible de drainer un peu mieux le terrain. Néanmoins, nous devons être conscients du paradoxe suivant : ces dernières années, la tendance était plutôt la sécheresse et au manque d'eau. Il ne faudrait pas que l'eau que nous



ne souhaitons plus aujourd'hui manquer prochainement ! Pas simple tout ça !

La nappe phréatique quant à elle se porte bien ! Voilà une bonne nouvelle qui devrait nous éviter les arrêtés préfectoraux pour lutter contre la sécheresse à brève ou moyenne échéance ! Tant mieux pour nos ressources !

Enfin, pour tenter de rassurer les grincheux, il reste une dernière solution : prendre un arrêté municipal pour interdire la pluie ! Tout au moins momentanément. Mais... pas certain que ça marche !



## Nettoyage de l'Église en image

Suite à la réfection des nouveaux vitraux, un nettoyage de l'Église s'imposait...

Ce sont les employés de commune et quelques bénévoles qui se sont mobilisés.

La commune a loué une machine laveuse pour faciliter le travail.



## Plus d'infos...



Selon notre prestataire, plus 80 % des foyers de la commune suivent les infos de la Mairie sur leurs smartphones avec l'appli **PanneauPocket**.

**Souvent copiée, jamais égalée !**

**Merci pour votre fidélité !**





## Médiathèque

La médiathèque municipale de Bouvignies fait partie du Réseau des Médiathèques de la Pévèle Carembault, Graine(s) de Culture, qui comporte 34 médiathèques.

L'inscription est gratuite et la carte d'abonné donne accès à toutes les médiathèques ainsi qu'aux ressources en ligne telles Cafeyn (presse en ligne) et Skilleos (autoformation en ligne) et vous permet d'emprunter 20 documents par carte pour une durée de 3 semaines.



## Calendrier des manifestations

(sous réserves)

13-07-2024 - Comité des fêtes - Retraite aux flambeaux
26-07-2024 - Fête du centre aéré
21 et 22-09-2024 - Journées du Patrimoine
31-10-2024 - Comité des fêtes - Halloween
16-11-2024 - ASLB - Trail des Sorcières
24-11-2024 - Repas du Téléthon
07-12-2024 - Téléthon
14-12-2024 - Amicale Laïque - Marché de Noël
21-12-2024 - ESB - Noël des footballeurs



Vous pourrez y emprunter des livres, cd, dvd, revues, jeux de société, assister à des conférences, des heures du conte, des cours de programmation pour enfants et adultes...

L'agenda et le catalogue en ligne sont disponibles sur le site des médiathèques à l'adresse <https://mediatheques.pevelecarembault.fr/>

**La médiathèque est ouverte aux horaires suivants :**

Mercredi : 10h-12h & 14h-17h

Vendredi : 15h-18h

Samedi : 10h-12h & 14h-17h

La municipalité remercie les salariés : Magalie et Nicolas, tout comme les bénévoles : Aimé, Rose-Marie, Catherine, Gwenn, Virginie et Émilie... pour ce service de qualité proposé aux bouvigniens.



## Partir en vacances en toute sérénité

Bientôt le départ en vacances ? Pensez à vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances !

Pendant votre absence, la gendarmerie peut surveiller votre domicile.

Contact : gendarmerie d'ORCHIES





## Concours des maisons fleuries

Comme chaque année, votre commune organise le « concours des maisons fleuries ».

C'est une jolie manière de mettre en valeur votre maison, de montrer vos talents de jardinier et de donner une belle image de BOUVIGNIES.

Différentes catégories vous sont proposées :

- Maisons fleuries
- Balcons, fenêtres ou terrasses fleuries
- Jardins potagers

Le concours est en route. A la suite de vos inscriptions, vos élus vont venir admirer et classer vos réalisations.

Merci aux nombreux participants !



## Nettoyage de BOUVIGNIES



Le samedi 23 mars avait lieu le nettoyage de notre jolie commune.

De nombreux bouvigniens s'étaient mobilisés pour l'occasion, parfois même en famille. La veille, les enfants de nos deux écoles avaient anticipé leur concours à l'événement.

La municipalité remercie les participants, grands et petits, ainsi que nos écoliers et leurs enseignants, pour leur contribution au bien-être de tous.

Petite réflexion d'un enfant « nettoyeur » qu'il convient de relayer : "quand est-ce que ceux qui jettent leurs déchets par terre auront-ils enfin compris qu'ils ne doivent plus le faire ?" À méditer, non ?





## Déjections canines : appel du Conseil d'Enfants

Le conseil d'enfants a relevé que notre espace public qui devrait pouvoir être utilisé en toute quiétude, par petits et grands, devenait parfois insalubre.

Les petits demandent donc aux grands (les propriétaires de chiens) qui promènent leur animal préféré de ne pas oublier pas d'emporter des sacs en plastique pour... ramasser.

Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir-vivre...

Ces incivilités concernent aussi les chevaux et autres équidés. Leurs propriétaires sont donc appelés à être également vigilants !

Notre commune est belle. Gardons-la propre, tous ensemble !



## Troubles du voisinage

La vie en société est une expérience complexe où le respect mutuel et la compréhension sont essentiels pour vivre dans un environnement harmonieux.

Cependant, notre mairie est confrontée à un nombre croissant de plaintes concernant des troubles de voisinage. Ces derniers peuvent revêtir de multiples formes, allant des nuisances sonores aux conflits de propriété, en passant par une multitude de différends.

L'une des clés pour résoudre ces problèmes réside dans la communication ouverte et respectueuse entre voisins. Parfois, un simple dialogue peut permettre de comprendre les préoccupations de chacun et de trouver des solutions amiables.

La médiation, proposée par votre mairie, peut

également jouer un rôle crucial en facilitant les discussions et en favorisant des accords mutuellement acceptables.

Il est aussi important de rappeler que le respect des règles de vie en collectivité est fondamental.

Des initiatives telles que les fêtes des voisins organisées dans certaines rues renforcent le tissu social et favorisent des relations de voisinage harmonieuses.

Ensemble, en adoptant une attitude responsable et en privilégiant le dialogue, nous pouvons contribuer à ce que BOUVIGNIES reste un endroit où il fait bon vivre pour tous. La résolution des troubles de voisinage ne relève pas seulement des autorités municipales, mais aussi de l'engagement de chacun à contribuer à un environnement serein et respectueux.



## Tontes et nuisances sonores

Votre mairie reçoit de nombreuses plaintes concernant les nuisances sonores.

Afin d'améliorer la tranquillité de voisinage, rappelons qu'il est **interdit d'effectuer des** activités bruyantes (tonte, bricolage sonore...) les dimanches et jours fériés, excepté de 10h à midi.

Merci pour votre compréhension.



## Une fête des voisins très réussie

Organisée par les habitants de la rue du Petit Hem le vendredi 31 mai, voilà un bien sympathique moment d'échanges, de partages dans une excellente ambiance. À l'année prochaine !



Solidarité

Bouv'Echos

## Vigilance Canicule

Pour les Bouvigniens isolés, dépendants, handicapés..., il existe un **registre en mairie**. Vous pouvez vous y inscrire ou y inscrire un proche, un ami ou un voisin.

Ce registre nominatif permet aux services communaux de recenser les personnes particulièrement vulnérables et de prendre ainsi les **dispositions nécessaires** lors d'une période de canicule ou en cas de déclenchement d'un plan d'urgence.

Si vous souhaitez vous y inscrire, vous pouvez vous rapprocher de la Mairie, par téléphone : 03 27 91 20 13.

**N'oublions pas que la citoyenneté, l'échange, l'aide entre voisins restent souvent les meilleures solutions.**





## Rencontres intergénérationnelles

Organisés par votre mairie, ces échanges réguliers entre élèves de la classe de Mme Bataille de l'école Pigeon Vole et des séniors sont toujours un grand moment de convivialité et de rires.

Au programme de cette année : des jeux de société ou des jeux pédagogiques fabriqués par les enfants, des mimes, des présentations des activités scolaires, des « battles »... Bref, de quoi ravir tout le monde et apprendre en s'amusant et en bonne compagnie.

Ces après-midis se prolongent toujours par des chansons et un goûter ! A l'année prochaine !



## Actions auprès des séniors

Au moins une fois par mois, des élus téléphonent aux aînés qui sont sur la liste des personnes vulnérables pour prendre de leurs nouvelles.

Deux fois par an, ils se déplacent pour leur rendre visite : c'est l'occasion de donner quelques conseils sur les risques de canicule cet été, sur la sécurité (ne pas ouvrir à un inconnu, laisser les portes fermées à clé...). Nous évoquons aussi le passage du réseau cuivré à la Fibre pour les téléphones fixes, sans internet (ce sera la seule solution fin 2026).



Ces échanges sont toujours un agréable moment partagé.

## Ramassage de ferraille au profit du CCAS



C'est ce samedi 20 avril que vos élus, aidés des employés communaux, ont procédé au ramassage de la ferraille auprès des foyers bouvigniens.

13,5 t ont été récupérées. Le profit de la revente qui s'élève à 2 570 € a été versé au profit du CCAS.

**La municipalité remercie les bénévoles et donateurs.**







## Voyage à Paris pour les élèves de nos 2 écoles

Le jeudi 20 juin, les élèves de nos 2 écoles ont pu bénéficier d'un voyage offert par la municipalité.

Initialement, nous avons programmé la visite de l'Assemblée Nationale et la montée au 2<sup>e</sup> étage de la tour Eiffel. Mais, à la suite de la dissolution de l'Assemblée désormais fermée, nous avons remplacé cette dernière par une visite de la Clairière de l'armistice à Compiègne.

Voilà une journée bien remplie et fatigante !

La mairie remercie Mme VANDERSIPPE, Directrice de l'école Pigeon Vole pour la préparation de cette sortie.

Dépense engagée par la municipalité pour information : 2 177 €



## Superbe expo de l'école Pigeon Vole

C'était sur le thème des Emotions, en mars, au Manoir.



Félicitations aux enfants, et merci à l'équipe pédagogique et à l'Amicale pour la préparation et l'organisation !

## Rencontres de mini-hand au stade

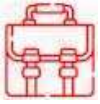
Ce vendredi 7 juin, les élèves de la classe de Madame VANDERSIPPE, Directrice de l'école Pigeon Vole, ont organisé le challenge Arnaud BRONSART, au stade. Cette compétition de mini-hand a accueilli 250 enfants des écoles environnantes.

Voilà un grand moment sportif, sous le soleil et dans la joie, organisé dans le cadre de l'USEP.

Bravo aux petits compétiteurs, aux enfants organisateurs et à leurs enseignants.







La municipalité souhaite une excellente retraite à **Marie-Flore, ATSEM à l'école Pigeon Vole**, au service des petits bouvigniens depuis 30 ans et à **Mme VANDERSIPPE, Directrice de l'école Pigeon Vole**, au service des petits bouvigniens depuis 13 ans. Nous sommes très heureux que nos enfants aient pu bénéficier de leurs compétences respectives pendant toutes ces années. Nous les remercions chaleureusement.

## Les CM1 et les CM2 dans les Vosges

Du 2 au 5 avril, les élèves de la classe de Madame VANDERSIPPE ont séjourné à Fresse sur Moselle. Au programme, activités sportives, obligé en cette année olympique, et visites de fabrique de produits locaux, fromage et bonbons, pour découvrir cette région.



Malgré une météo pas toujours bienveillante, les enfants ont profité pleinement de leur séjour et ne se sont pas ennuyés ! Certains se sont initiés pour la première fois au tir à l'arc (comme la maîtresse par exemple) ou à l'escalade ... D'autres ont adoré la visite de la chèvrerie mais n'ont pas trop apprécié le fromage ! Sans compter la visite de la confiserie qui a rencontré un vif succès, surtout lors de la dégustation.

Mais sans exception, on peut affirmer que chacun est revenu avec de beaux souvenirs... dans les jambes, le ventre et la tête !

Merci à nos partenaires financiers : Mairie de Bouvignies et Amicale Laïque de Bouvignies.

## Ecole Pigeon Vole : le projet « Notre école, faisons là ensemble »

Ce projet, validé par l'académie de Lille en juin 2023, s'est mis en place cette année scolaire et continuera pour les 3 prochaines années.

Son plan d'actions est d'offrir aux enfants des animations pédagogiques en classe animées par des professionnels et de leur permettre de faire plus de sorties scolaires.

Durant ces 4 années, l'école pourra donc s'appuyer sur un budget de 8 250€/an.

En images, quelques actions de cette année : musée de la Mine à Lewarde pour les 3 classes de niveau 1, maison du papier à Esquerdes pour les CE, musée de la Piscine à Roubaix pour les CM, intervention du professeur Méli-Mélo en classe (atelier des savants fous) ...







## PIVAU

Comme chaque année, les 6 classes de l'école Pigeon Vole se sont engagées dans les rencontres USEP (Union Sportive de l'Enseignement primaire) ...

A Bouvignies, le bureau enfants PIVAU qui a été élu en début d'année (Arnauld, Marie, Louise et Lilou) a orchestré le challenge Bronsard » de minihand CM auquel participait leur classe ... tandis que la classe de CE2 se rendait à Orchies.

Les classes du niveau 1 se sont, elles, rendues dans différentes villes de la circonscription (Nomain, Somain, Tilloy les Marchiennes ...) où elles ont été accueillies et ont vu leurs activités encadrées par des enfants de CM des associations d'école. DE LA GRAINE DE CHAMPION

Ne boudons pas notre plaisir de vous annoncer que la classe de CE1, pour sa première participation à une rencontre de rugby touché 2 secondes, est revenu à l'école avec le challenge entre les mains ! Merci à Madame Vanderbecq de les avoir si bien préparés et à Madame Prévost de les avoir si bien coachés le jour de la rencontre !!! Une victoire qui en appelle bien d'autres, nous l'espérons !

## Journées du Patrimoine

L'été est propice aux découvertes culturelles. Mais septembre nous réserve également de belles journées patrimoniales :

vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22.

A cette occasion, l'association Bouvignies Hier et Aujourd'hui vous invite à venir découvrir la Maison de la Colombophilie et du Patrimoine Local ainsi que les vitraux rénovés de l'église.

Vendredi 20 à 18h : dans l'église Saint Maurice conférence « L'art du vitrail »

Samedi 21 et dimanche 22 : de 14h à 18h,

- visite du musée
- dans l'église : visites guidées, exposition, mini-concert d'orgue, jeu découverte pour les enfants.







## Chorale

Fais comme l'oiseau ; ça vit d'«airs purs et mélodieux» !  
Nous formons un beau groupe harmonieux.  
Venez chanter avec nous Mesdames et Messieurs  
et passer ensemble des moments délicieux.

Contacts : Marie-Pierre : 03 27 91 29 28  
Béatrice : 06 88 07 42 81



## Le Comité des Fêtes et les petits bouvigniens



Superbe moment organisé par le Comité des Fêtes, le samedi 30 mars, pour les petits bouvigniens : spectacle de marionnettes et chasse aux œufs au Manoir pour les plus petits et trampoline à Valenciennes pour les plus grands.



## Jouons au tennis !

Les terrains sont en fin de rénovation  
Les réinscriptions vont pouvoir reprendre courant juillet  
Nouvelle formule de réservation et d'accès.







## Repas au profit des aînés

Le samedi 8 juin 2024 a eu lieu le repas du comité des anciens dont les bénéficiaires permettent de participer aux colis distribués à Noël et aux chocolats à Pâques pour les séniors de plus de 70 ans

Moment convivial partagé par plus de 100 personnes !



## Trail des sorcières



Sorcières, sorciers ! Toute l'équipe de l'ASLB vous donne rendez-vous le 16 novembre prochain à 17h pour la cinquième édition du Trail des sorcières. Venez marcher, courir ou simplement encourager les coureurs. Tout se passera au Manoir de Bouvignies qui sera spécialement décoré pour l'occasion.

Sur place, vous pourrez aussi vous restaurer et participer à la fête en musique ! Venez déguisés, vous gagnerez peut-être le prix du plus beau déguisement !

Voici le programme des réjouissances :

- Pour les sorcières et sorciers qui marchent, une marche de 8 km dans les alentours du village.
- Pour les sorcières et sorciers qui courent, ce sera 12 ou 20 km à travers les chemins, forêts et marais.

Inscrivez vous rapidement car nous avons limité le nombre de dossards ! Rendez-vous sur <https://www.njuko.net/traildesorcieres2024> Un cadeau sera remis à chaque participant.





### Communication de la majorité Bien Vivre à Bouvignies

#### Des services et des équipements pour tous

Les projets de notre liste "Bien Vivre à BOUVIGNIES" se veulent profitables pour tous. Pendant ce mandat, nous avons créé de nouveaux équipements : un cabinet médical, un city-stade, une aire de jeux pour les enfants... Bientôt, ce sera un béguinage avec des logements pour les jeunes et pour les personnes âgées.

Ces aménagements sont bâtis avec le souci d'une fiscalité raisonnable et maîtrisée. Nous ne dépensons pas l'argent des contribuables sans compter et sans nous assurer d'un subventionnement maximal. Que penser de l'aire de jeux que voulait construire notre opposition sans aucune subvention ?

Accéder à des soins de qualité est une priorité pour les habitants des petites communes. Pourtant, la maison médicale que nous venons d'inaugurer n'apparaissait pas dans la profession de foi de l'opposition lors des dernières élections municipales. Voilà un oubli fâcheux qui aurait inévitablement créé un désert médical !

Il nous reste encore un commerce à développer. Les démarches que nous entreprenons ne portent pas leurs fruits pour le moment. En réalité, aucune rentabilité n'apparaît ni pour un grand groupe que nous avons sollicité pour faire une étude sur notre commune, ni pour un particulier. Même le distributeur de pain que nous avons finalement installé n'a pas fonctionné. Des questions se posent : sommes-nous capables, nous bouvigniens, de permettre à un commerçant de vivre de son travail alors qu'il y a une forte concurrence dans toutes les villes moyennes alentour ? Les différents boulangers que nous avons connus par le passé ont-ils tenu ? Là encore, l'opposition promet... sans s'interroger sur la réalité. De notre côté, plus pragmatiques, nous orientons notre prospection au niveau de la petite zone d'activité que nous prévoyons d'aménager sur le site de la ferme rue Neuve. Ce développement, avec l'aide de notre intercommunalité, pourrait être plus efficient. Les consultations qui seront engagées avec les bouvigniens sur ce projet nous éclaireront.

Pour que chacun puisse bien vivre à BOUVIGNIES tout simplement

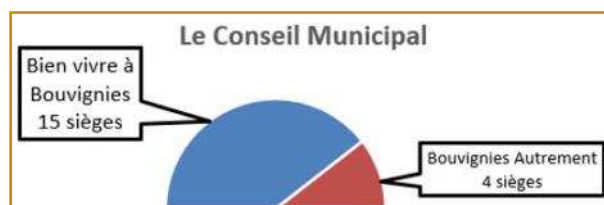
### Communication de l'opposition Bouvignies Autrement

#### Notre avis sur la gestion financière de la commune.

Nous n'avons pas voté le budget prévisionnel proposé par la majorité municipale pour 2024. Comme toujours, aucune réunion préparatoire n'a été organisée pour présenter celui-ci et encore moins pour en discuter ensemble. Nous découvrons une augmentation non justifiée de 25% des charges générales de fonctionnement, hors charge de personnel. Nous regrettons que le coût de renouvellement du matériel technique de la commune (tracteur et outillage pour environ 40 000€) n'induisse pas une diminution des frais de fonctionnement pour amortir ce matériel.

Pour financer ces dépenses, la commune va solliciter deux prêts. Le premier pour garantir la trésorerie. Le second, pour financer les aménagements du manoir (city stade et tennis) alors qu'un plan de financement avait été voté lors du conseil municipal du 28 mars 2023. La dette des Bouvigniens s'alourdira ainsi de 280.700€. Nos propositions et interrogations sont restées sans réponse, avec un vague « tout augmente » avancé par M. le Maire. Nous refusons que la gestion communale soit confisquée par quelques personnes (budget 2023 de plus de 2 millions d'euros). La diversité des avis et la définition des besoins doivent être clairement exposées pour une réelle qualité de vivre ensemble à Bouvignies.

Pour plus détails, et sans « fake news » : [www.bouvigniesautrement.fr](http://www.bouvigniesautrement.fr)



**Médecine - Santé**

- **Docteur GRASSET & Docteur MEZIANI**  
Médec. Générale - 433 rue de la Place - 09 62 67 22 13
- **Docteur CRETON**  
Psychiatrie - 433 Rue de la Place
- **Audrey BOURDIER & Estelle DELEAU**  
Infirmières - 157 rue Hallart - 03 27 94 32 12  
contact@infirmiers-lombarderie.fr
- **Fiona MABE & Lou-Ange GESIPPE-DEWAELE**  
Infirmières - 443, rue de la Place  
03 27 98 47 89 - 07 88 80 98 87

**Bien-être**

- **Marie DESRUELLES** - Sophrologue - 133 rue du Fief  
06 67 44 28 20 - marie.desru@gmail.com
- **Marie-Christine LINE**- Olfactothérapie®, Olfactocoaching®, Relaxation podale de bien-être  
187 Rue du Grand Hem - 06 60 77 01 17
- **Hélène LOUVART** - Psychologue clinicienne - Psychothérapeute - 612 rue du Louet - 06 52 14 76 96  
Helenelouvarpsy@yahoo.fr
- **Cécile PILIA** - Conseillère Nutrition Santé - Hypnothérapeute - 905 Rue de la Lombarderie - 06 64 12 09 30

**Café, tabac, presse, dépôt de pain**

- **CHARLET Isabelle** - 160 rue Neuve - 03 27 91 20 28

**Coiffure à domicile**

- **Catherine COIFFURE** - 06 83 03 46 40
- **DUTILLEUL Arlette** - 23 rue des Pronelles  
06 42 49 48 31 ou 03 27 90 48 46
- **GIANNUZIONE Pauline** - rue des Champs du Moulin  
Tél : 06 07 88 47 45

**Couture**

- **Anaëlle JEHANIN** - Artisane couturière éthique  
06 85 58 54 27

**Culture - Musique**

- **Editions Nord Avril** - Publications de livres  
Patrice Dufossé - 388 rue de la Lombarderie
- **Silvio PANI** - Luthier  
515 Rue Haute - 06 83 84 05 56  
varan\_guitares@gmail.com

**Immobilier**

- **DELOS Virginie** - 06 33 93 57 31  
EKIMO - virgniedelos.ekimo@gmail.com

**Marché - chaque mercredi, de 16h à 19h, sur le parking de l'école maternelle Pigeon Vole**

- **CANONNE** - Boucherie-Charcuterie - 06 03 75 22 44
- **SCARPE DIEM** - Fromages et produits frais  
06 81 40 72 02
- **DAM and CO** - fruits, légumes et fleurs de saison  
06 95 95 26 30

**Bureautique**

- **Semet Bureautique** - aide administrative et secrétariat - pour entreprises et particuliers - 48 rue neuve  
0628048476 - raphaelle.semet@gmail.com

**Travaux**

- **ALL ELEC** - Electricité générale – Alarme - Domotique  
Pierre-François FONTENIER - 141, rue de la Chapelle  
06 76 03 00 08 - pf.fontenier@all-elec.fr
- **AQUA THERMIE ECO** - Plomberie - Chauffage - Sanitaire - Entretien - Dépannage  
Patrick VAN HOENACKER - 96 Rue Basse  
06 86 79 07 50 - atheco@free.fr
- **BOONE Bernard** - Plomberie-Chauffage-Couverture  
62, rue de la Place 03 27 90 57 49 ou 06 70 63 23 55
- **CHAUFFE & EAU** - Frédéric DELPOUVE - Traitement de l'eau - Chauffage - Plomberie Sanitaire  
304, rue de la Chapelle - chauffe.et.eau@aliceadsl.fr  
03 27 92 21 73 ou 06 34 11 08 72
- **FI Travaux** – Pose cuisine – Peinture – Petite plomberie et électricité - Papier peint – Montage de meubles...  
Olivier DECUPPER 644 rue du Grand Hem -06.60.38.32.42
- **HP RENOVATION** - Maçonnerie, Terrassement, Plâtrerie, Isolation, Plomberie, Sanitaire, Tout à l'égout  
Michel HOËL - 141, rue de la Lombarderie - 03 27 91 35 13 - 06 89 14 17 24 - <http://www.sarl-hp-renovation.fr/>
- **LA TORDUE** - Unité d'échange d'oxygène - Jardins vivants – Entretien – Tailles  
Eric TRANCHEZ - 06 03 99 32 98 ou 03 27 80 28 90  
arbrenvie@latordue.fr
- **PETIT Fabrice** - Couverture - Zinguerie - Etanchéité - Installateur Conseil Vélux  
344 rue Riche - 03 27 96 52 15 ou 06 83 37 61 79  
ets.petit.fabrice@wanadoo.fr
- **PVC Diffusion** - Fenêtres PVC, bois, alu, portes d'entrées, volets - Stéphane DECROIX - 116 rue des Pronelles - 06 83 39 28 06 - decroix.stephane0806@orange.fr
- **ROBINEAU Travaux Publics** - Terrassement, Tar Macadam, forage, Assainissement, Location de matériel TP  
57 rue du Pont du Houblon - 03 27 95 60 16
- **THOMAS MAINTENANCE** - Bricolage – Jardinage – Services divers... Thomas CARPENTIER - 06 51 41 19 55  
eurl.thomas.maintenance@gmail.com
- **VR DISTRIB** - Outils coupants et Affûtage - Chaînes tronçonneuse, lames carbures, tondeuses.  
Vincent ROCHER - 345 rue du fief - 06 79 91 48 19  
vincent.rocher@outlook.fr

**Vente à la ferme**

- **FONTENIER LESUEUR Aline** : élevage OVIN

Votre entreprise est installée à Bouvignies et vous n'apparaissez pas dans ce journal, merci de nous le signaler...